



Montferrand, le 19 avril 2016

Georges MERIC
Président du P.E.T.R. du Pays Lauragais

À

Mme Claudie MEJEAN
Maire de Bram

Objet : avis porté sur la Déclaration Préalable du PLU

Madame le Maire,

Dans le cadre de la procédure de Déclaration Préalable avec mise en conformité du PLU de votre commune, vous avez sollicité le PETR du Pays Lauragais en avril 2015. Le PETR a rendu un avis favorable sur votre projet (délibération 08/2015 du 22 avril 2015).

Une modification a été engagée en début d'année 2016, cette évolution n'aura néanmoins aucune incidence sur les composantes principales de la déclaration de projet (aucune modification du zonage ou du projet) présentée en avril dernier. A ce titre et conformément à l'avis rendu le 22 avril 2015, le PETR n'a pas de nouvelles remarques à formuler sur ce projet.

Par conséquent, je vous demanderais de bien vouloir verser cette pièce à votre dossier d'enquête publique.

L'équipe technique du P.E.T.R. du Pays Lauragais se tient à votre disposition afin de vous apporter de plus amples informations relatives à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement.

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège social : Mairie d'Avignonet Lauragais - Siège administratif : 3 chemin de l'obélisque – 11320 Montferrand
Tél : 04 68 60 56 54 / Fax : 04 68 94 34 13 pays.lauragais@orange.fr / www.payslauragais.com

GAL des Terroirs du Lauragais 04 68 60 56 58 / 06 87 66 82 83 bglain.gal.lauragais@gmail.com